

COMPTE RENDU



DU

CONSEIL COMMUNAL.

*Ville de
Leuze-en-Hainaut*

SEANCE DU 27 MARS 2008.

1. Mise à l'honneur il y a eu de 3 personnes dans le cadre du 75^e anniversaire du Cercle Royal Horticole « Le Coin de Terre ».
2. Unanimité donnée pour le PV de séance du 29/02/08.
3. Il est fait état des invitations suivantes :
 - Cté jumelage Leuze-Loudun – Vendredi 11/04 à 19h30 dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville – 4^e fête musicale du printemps avec les « Cuivres des Collines » et la « Royale Fanfare de Thieulain ».
 - Verre de l'amitié offert par Mr et Mme Lequeue Philippe - Beirneart Anne rue Collin n°9 à Tourpes à l'occasion du tir au clays des 11,12 et 13/04.
4. Unanimité pour ratifier les arrêtés pris par le Bourgmestre du 25/01 au 17/03/08.
5. Il est marqué accord par 12 voix contre 6 quant à l'octroi d'un 3^e/12^e provisoire pour le CPAS (pour engager et payer les dépenses strictement obligatoires ainsi que les dépenses pour assurer la vie normale des établissements et services du CPAS).
6. –7. Il est marqué accord par 13 voix contre 6
 - Pour l'octroi d'un 4^e/12^e provisoire dans le cadre de la comptabilité communale de ville pour engager et payer les dépenses strictement obligatoires ainsi que dépenses indispensables pour assurer la vie normale des établissements et des services communaux.
 - Pour considérer comme strictement indispensables à la bonne marche des services communaux, les dépenses énergétiques, de fournitures administratives et d'abonnements, des frais de location entretien et dépenses de prestations de tiers pour le maintien de son état de marche des véhicules et des machines et les contributions aux frais de fonctionnement des autres pouvoirs publics (tels la Watringue et le CPAS).

- 8-11. Unanimité est donnée pour :

- Octroyer à la zone de police Beloeil-Leuze, une dotation de 1.083.653,09 € pour 2008.
- Passer un marché conjoint Ville-CPAS par procédure négociée pour l'acquisition de fournitures de bureau → estimation totale 25000€ TVAC.
- La conclusion avec les ASBL « Centre Sportif Leuzois » et « Centre Culturel Leuzois » la convention-cadre et le contrat de mise à disposition du personnel sans contrat de travail.
- La prise en charge des honoraires du médecin assermenté chargé du contrôle des causes de décès avant incinération.

12. Il est décidé par 13 voix et 6 abstentions de ratifier la décision du Collège communal du 03/03/08 approuvant l'avenant n°1 présenté par le service technique des travaux et la SPRL Delabassée pour des travaux en plus d'un montant de 50.015,35 € TVA comprise dans le cadre des travaux d'amélioration du lit d'un affluent du Rieu d'Herquigies à la section de Thieulain et prolongeant le délai d'exécution de 10 jours ouvrables.

13. → 22. Unanimité est donnée pour :

- approbation provisoire du plan d'alignement établi pour le chemin communal dénommé « Cachette de la Dîme » à Pipaix → plan soumis à l'enquête présente de commodo et incommodo.
- Aliénation d'immeubles rue Général Leman, à savoir :
 - n°18 – 80ca – à Mr Nicolas Jouret pour 80.000 €
 - n°20 – 80ca – à Mr Hubert Bael pour 80.000 €
 - n°24 – 80ca – 1a06ca – à Mr & Mme AMIEL-SPEYBROUCK pour 105.000 €.
- Acquisition parcelle située au lieu dit « Couture des Près Salés, à Mr & Mme Opsomer-Bocquet pour la somme de 11.775 € en vue de la création de la zone PME entre l'Avenue des Héros Leuzois, le Boulevard du Prince Régent et à la rue du Vieux-Pont + accord sur promesse de cessation d'occupation signée par les intéressés pour la somme de 3.755 €.
- Approbation du projet de conversion octroyant une subvention complémentaire de 489.000€ pour la réalisation des travaux phasing out 3 de l'objectif 1 sur le site « Usine Ernaelsteen + garage Peugeot ».
- Approbation cahier des charges et montant estimé du marché par procédure négociée (4511,29€ TVA comprise) pour installation adoucisseur d'eau à l'Hôtel de Ville.
- Approbation proposition de contrat de coopération entre la Ville de Leuze-en-Hainaut et Ideta pour le développement du site Ernaelsteen qui abrite notamment la collection Mahy et ce, en vue d'y adjoindre la future collection du centre d'interprétation de la route qui compte s'y installer.
- Approbation cahier des charges et montant estimé du marché par procédure négociée (29.962,98 € TVAC) pour l'acquisition de matériaux de construction.
- Approbation cahier des charges et montant estimé du marché par procédure négociée (3470,35 € TVAC) pour l'acquisition de matériaux pour bâtiments scolaires.

23.

- Bassin d'orage sur site Ernaelsteen → efficacité – Mr le Bourgmestre rassure Mr Olivier quant au bon fonctionnement dudit bassin chargé de réguler le flux vers l'aval.
- Annuaire VLAN → présentation ! nombreuses erreurs ! Mr Cornillie précise à Mrs Olivier et Brotcorne qu'il ne s'agit ni d'une initiative communale ni d'une autorisation donnée à la société réalisatrice → mise au point sera faite.

- Nationale Tournai-Ath → revêtement dégradé malgré les réparations. Mr Baisipont souhaite que le MET soit interpellé à ce sujet → problème de sécurité... d'autant plus qu'aucun marquage n'est effectué → accord.

24. Le listing des mouvements dans le personnel communal depuis la dernière séance est remis aux membres de l'assemblée.
25. Unanimité donnée quant à la confirmation de mise à disposition de M.-C. Hochedez, employée communale statutaire, au profit de l'ASBL « Concours International André Dumortier » dans le cadre de l'organisation administrative et ce à raison d'un ½ temps moyenne et à titre gratuit.
26. Unanimité au niveau du service d'incendie pour :
 - La prolongation du congé pour convenance personnelle à Mr Cédric DUBOIS, caporal pour 3 mois à dater du 01/03/08.
 - Autoriser Mr Clovis Marecaux, caporal professionnel, à bénéficier de la mesure volontaire de congé préalable à la pension et ce, du 1/8/08 au 30/06/09.
27. Enseignement communal – Unanimité pour les divers mouvements de personnel dans les sections primaire et maternelle.

Il est accepté en urgence la démission de Mr CORNILLIE Hervé au niveau de Centre Culturel → remplacement par Mr François LAHO.